

Le seul écrit théologique que les manuscrits attribuent à Jean d'Antioche <sup>P-1100</sup> <sup>1200</sup> in in Oγία νίον & οὐνοσολος est un "Traité sur les Azygnes". On l'attribua tout naturellement à Jean A. (maintenant Jean E.), dans l'ignorance où l'on était d'un titulaire homonyme au XII<sup>e</sup> siècle. L'apparition de ce nouveau personnage oblige à éprouver l'opinion acquise.

V. Grumel:  
Les Patriarches grecs d'Antioche du nom de Jean IA' et IB' siècles.  
in Echos d'Orient 1933 n. 297

L'opuscule, dont on ne connaissait par Συμφωνήτροδος: "Ὁρθόδοξος Ἐκκλῆσις" p. 10 que quelques lignes d'"incipit" a été édité depuis par le P. Leib: "Deux Inédits Byzantins sur les Azygnes au début du 11<sup>e</sup> siècle" (dans "Orientalia Christiana" v. II, f. 3, p. 244-263) et ce texte est malheureusement fort sobre en attaches avec l'histoire.

L'ouvrage est adressé, d'après les manuscrits de la Vallicelliane (XIII<sup>e</sup> s.) πρὸς τὸν Ἀδριανὸν τὸν πρῶτον (ibid. p. 244). - D'après ceux de Moscou (plus récents) πρὸς τὸν Ἀδριανὸν τὸν δευτέρου. (Mosqu. 239, 240 et 250). Voici le Catalogue de Vladimir aux pages 312, 316 et 340 - Dans le Mosqu. 250, une note marginale indique que le traité se trouve dans d'autres manuscrits sous le nom de Jean de Jérusalem --- in ἄλλοις Ἐπεροσώματι: attribution certainement erronée). - Si l'on accepte la première leçon, il n'est pas du tout qu'elle désigne un Evêque d'Andrinople. Peut-être faut-il y voir un nom de famille. Mais passons.

L'auteur du traité rappelle que lui-même a fait une démarche en vue de l'union des Eglises, que l'Empereur et le premier des frères l'ont accueillie favorablement et se sont employés avec zèle à ce dessein, et que son correspondant l'a aidé auprès

x... οὐκ ἔστιν ἄλλοτε ἄπο τῶν ἡμετέρων πρὸς τὸν ἄδριανόν. Le P. Leib croit qu'il s'agit du Patriarche de Constantinople. p. 192.

de l'un et de l'autre.

Et puisque Dieu fait maintenant que les circonstances sont favorables, il était conséquent de faire connaître ce qui est des arguments afin d'éclairer ceux qui doivent conduire ces projets.

-----  
Le moment favorable à l'union auquel notre auteur fait allusion est probablement l'année 1112 où les Romains envoyèrent une ambassade nombreuse à Constantinople (Chr. nicen Cassinens. l. IV n. 46. P. L. t. 173 col. 873)

En quoi consista la démarche de Jean en faveur de l'union. C'est ce qu'on ne saurait dire avant la découverte de nouveaux documents ou tout au moins la publication des pièces inédites ci-dessus signalées.

Pour ce qui est du contenu et de la qualité de l'ouvrage, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'étude du P. Leib.

Le Patriarche d'Antioche Jean avait abdiqué sa dignité, quand il composa cet ouvrage. Il dut mourir peu après. - Le Quintin fait dire <sup>à Albert Aix</sup> que notre Jean est mort à Constantinople deux ans après avoir quitté Antioche. J'ai cherché en vain un tel renseignement dans cet historien. Le bout du texte cité par le savant Dominicain appartient à Guillaume de Tye, lequel parle bien du départ de Jean pour Constantinople deux ans après l'arrivée des Croisés, mais ne dit rien de sa mort.